

# LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, AVENIR DE L'INDUSTRIE ? Par Nadine LEVRATTO

lundi 5 septembre 2022, par [LEVRATTO](#)

L'auteure (1) nous rappelle le long conflit des interprétations autour de la désindustrialisation française : évolution sectorielle, distinction profession et secteur, nouvelle économie, recentrage, externalisation etc.... La prise de conscience d'une véritable désindustrialisation fut tardive, malgré des faits affligeants (crise sociale et chômage, délabrement des territoires...). Il y a peu de temps encore, cette question était même considérée comme hors sujet dans certains milieux politiques et universitaires. Il aura fallu des crises majeures (Covid 19, risques militaires...) pour qu'enfin la notion de déclin industriel fasse consensus.

Nadine Levratto nous explique que s'il n'y a pas de véritable marche arrière possible, le moment actuel peut permettre de sauter des étapes en redéfinissant normes et enjeux. On lira avec très grand intérêt **les nombreuses pistes** évoquées dans cet article.

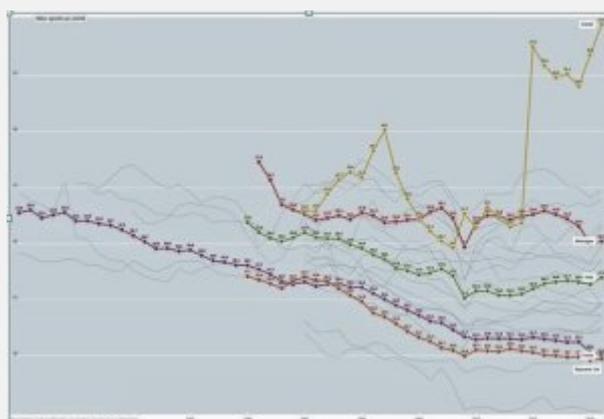
(1) Nadine Levratto est Directrice de recherche au CNRS à EconomiX, Professeur à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne et à l'université Paris Nanterre. Auteure de nombreux ouvrages et articles sur les disparités territoriales, les trajectoires d'entreprises et les politiques publiques locales. Page personnelle : <https://sites.google.com/parisnanterre.fr/nadine-levratto>

## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, AVENIR DE L'INDUSTRIE ?

Le constat sur le recul de l'industrie en France et ses dangers est désormais partagé par une grande partie des économistes, les décideurs publics et la classe politique. Tous et toutes affirment désormais l'importance des activités de fabrication dans une économie moderne. Ce regain d'intérêt pour l'industrie est renforcé par la déstabilisation des chaînes mondiales d'approvisionnement due aux confinements successifs et à la crise énergétique aggravée par la guerre en Ukraine qui a contribué à renforcer les difficultés d'une partie du tissu industriel.

Les conclusions de la [Commission d'enquête parlementaire sur la désindustrialisation](#) mise en place afin d'identifier les facteurs qui ont conduit à la chute de la part de l'industrie dans le PIB de la France mettent en évidence la multiplicité des facteurs qui ont conduit à ces chiffres alarmants : l'industrie au sens large représente aujourd'hui à peine plus de 13% des emplois et un peu plus de 12% du Produit Intérieur Brut. Depuis 1980, les branches industrielles ont perdu près de la moitié de leurs effectifs, soit 2,2 millions d'emplois tandis que la part de l'industrie dans le PIB reculait de 10 points. Si ce mouvement de repli est observable dans la plupart des pays de l'OCDE à l'exception notable de l'Allemagne, la France est le pays qui a le plus fortement subi la désindustrialisation durant les dernières décennies, avec le Royaume-Uni comme le rappelle le [rapport de France Stratégie](#) sur le sujet ou les évolutions reportées sur la figure 1.

**Fig. 1 Fabrication en pourcentage de la valeur ajoutée, 1970 - 2021**



Note : L'indicateur présente la valeur ajoutée par activité en pourcentage du total de la valeur ajoutée. Les données sont basées sur le Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008) pour tous les pays de l'OCDE. **De haut en bas pour les pays : Irlande, Allemagne, Italie, France. Respectivement en ordonnées (de 10 à 40%), en abscisse des années 70 à 2020.** Source : OCDE (2022), Valeur ajoutée par activité (indicateur). doi : 10.1787/79b17a51-fr (Consulté le 03 juillet 2022)

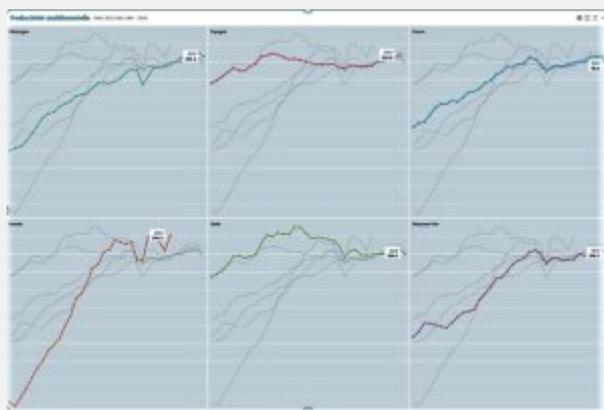
## Les causes du déclin industriel français

L'analyse des causes de ce recul industriel exceptionnel fait apparaître deux familles de facteurs. Un premier groupe concerne ceux qui ont touché l'industrie dans son ensemble, indépendamment des pays concernés. Le recentrage des entreprises sur leur cœur de métier et le transfert vers les services d'emplois jusqu'alors internalisés, les gains de productivité liés au progrès technique et aux innovations organisationnelles (figure 2), la décomposition des chaînes de

valeur et leur foisonnement international pour minimiser les coûts de production, la délocalisation de pans entiers de la production pour suivre le développement des marchés et bénéficier de moindres exigences salariales et environnementales et, bien sûr, le coût excessivement bas des transports qui ne supportent pas les externalités négatives et leur contribution au bouleversement climatique. Ces causes sont bien connues et leur responsabilité pointée par de nombreux [chercheurs](#) et [experts](#) et [praticiens](#).

La seconde famille d'indicateurs place la focale sur le caractère exceptionnel du déclin industriel français. Sur ce point, l'accord est moins évident. Si [les 35 heures](#) et [le poids de la fiscalité](#), explications principales de tous les maux du pays pour nombre de commentateurs proches du patronat, il est moins souvent souligné que les entreprises et leurs dirigeants ont également une part non négligeable de responsabilités dans la situation actuelle. En effet, les comités exécutifs et conseils d'administration des grandes entreprises françaises se sont engagés résolument dans la fermeture d'établissements de production pour des raisons tant stratégiques qu'(anti-)syndicales. Cette tendance a atteint son pic dans les années 2000 qui marquent l'avènement « d'une France sans usines et d'usines sans salariés » rêvée par Serge Tchuruk, alors PDG du groupe Alcatel-Lucent. Les travaux des géographes, au même titre d'ailleurs que ceux des économistes, des institutions comme la DATAR, ou encore les rapports parlementaires, préfèrent employer des termes renvoyant à des dynamiques de changement profond, à l'instar de ceux de « reconversion » ou de « mutations » industrielles [1] en vogue depuis les années 1970. La « désindustrialisation » était d'ailleurs encore communément qualifiée de « mythe » ou de « fantôme » comme dans certains rapports ministériels ou parlementaires [2], qui niaient à la fois l'existence du phénomène et les risques associés.

**Fig. 2 Productivité multifactorielle (Total, 2015=100, 1985 - 2020)**



Note : La PMF rend compte de l'efficacité globale avec laquelle les facteurs travail et capital sont conjointement utilisés dans le processus de production. Ses variations témoignent de l'incidence qu'ont l'évolution des pratiques de gestion, les changements apportés aux marques commerciales, les restructurations et le développement des connaissances en général, mais aussi des effets de réseau, des retombées des facteurs de production, des coûts d'ajustement, des économies d'échelle, de la concurrence imparfaite et des erreurs de mesure. La hausse de la PMF correspond à un résidu, c'est-à-dire à la part de la croissance du PIB qui n'est pas expliquée par l'évolution des facteurs travail et capital. En résumé, si les facteurs travail et capital ne changent pas entre deux périodes, la moindre variation de la production témoigne d'une fluctuation de la PMF. Cet indicateur prend la forme d'indices et de taux de croissance annuelle. **Respectivement de gauche à droite : Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, R.U.** Source : OCDE (2022), Productivité multifactorielle (indicateur) doi : 10.1787/5a911f84-fr (Consulté le 03 juillet 2022)

Les relocalisations, inscrites au programme des différents ministres de l'industrie depuis Arnaud Montebourg (2014) et qui ont été brandies comme la solution clé aux problèmes d'approvisionnement au cours de la crise du Covid-19, ont, jusqu'à présent, donné des résultats mitigés. Le gouvernement a annoncé 782 projets de relocalisation d'activités lancés sur le territoire français depuis 2020. Ils auraient généré plus de 5 milliards d'euros d'investissements productifs, dont 1,6 milliard de subventions et créé ou maintenu près de 100 000 emplois. Ces données encourageantes ne disent cependant rien sur les créations nettes d'emplois et, surtout, sont loin de compenser les 800 000 emplois perdus dans l'industrie depuis 20 ans.

### Et maintenant ?

Reconstruire à l'identique ce qui a été détruit n'est ni possible, ni souhaitable. Depuis vingt ans de profondes mutations ont affecté les activités de production du fait des nombreuses innovations de produits et de procédés qui sont intervenues. La digitalisation et la servicisation de l'industrie ont concerné les biens fabriqués comme l'illustrent à merveille le développement des objets connectés et les outils liés à la mobilité d'une part et l'industrie 4.0 ou la robotisation d'autre part. Revenir sur la démondialisation en tentant de relocaliser pierre par pierre des sites de production partis à l'étranger ne suffira pas non plus. En effet, les conditions de viabilité de ces unités ne répondent pas à l'objectif de compétitivité-coût qui ont conduit les entreprises françaises à devenir plus des assembleurs que des producteurs, et à faire produire à l'extérieur ce que les « surcoûts » liés au Made in France ne permettaient pas d'obtenir à un prix national suffisamment bas pour répondre aux exigences de demandeurs présents sur un marché où la concurrence opère par les coûts. Les modèles de production dont elles relèvent ne répondent pas non plus aux défis du moment car ils sont fondés sur des consommations d'énergie et de matière au cours de la phase de production même et pour le transport des matières premières, produits intermédiaires et produits finis qui contrevienne totalement aux objectifs des accords sur le climat.

Le maintien et la reprise de l'industrie dans les pays développés en général et en France appellent une série d'innovations aussi bien techniques, qu'organisationnelles mais aussi politiques. Cela va bien au-delà des mesures de verdissement des entreprises qui prônent le recours à des techniques de captation de CO2, la réalisation d'investissements socialement responsables et la multiplication des mécanismes de compensation.

Atteindre les objectifs de long terme appelle un changement de régime d'ici à 2030 qui passe par des solutions globales déployées localement : réorganisation des chaînes de valeur, stratégies de réduction quantifiées des émissions par filière, protection du « made in France » et relocalisations organisées. L'Etat et les collectivités locales ont évidemment leur rôle à jouer dans cette transition. L'Union européenne également à travers la mise en place d'une politique tirant vers le haut les normes écologiques et sociales, y compris grâce à des barrières tarifaires et non-tarifaires permettant d'accroître les exigences sur la qualité sociale et environnementale des produits.

La contribution de l'industrie à la transition écologique, bien que nécessaire, ne va pas forcément de soi-même si les emplois dits verdissants représentent aujourd'hui 13% de l'emploi total (Tableau 1) dont à peine 140 000 (soit 0,5 % de l'emploi total) exercent un métier dit « vert », c'est-à-dire qui vise directement à protéger l'environnement.

**Tab. 1 Professionnels exerçant un métier verdissant selon le domaine d'activité**

	Nombre de personnes en emploi	Part de l'emploi (en %)
<b>Agriculture et entretien des espaces verts</b>	<b>230 000</b>	<b>6,1</b>
Agriculture, sylviculture	74 000	2,0
Entretien des espaces verts	155 000	4,1
<b>Bâtiment</b>	<b>1 394 000</b>	<b>36,8</b>
Conception, études	221 000	5,8
Conduite de travaux	146 000	3,8
Gros œuvre	433 000	11,4
Second œuvre	593 000	15,8
<b>Industrie</b>	<b>759 000</b>	<b>20,0</b>
Contrôle-qualité	198 000	5,2
Design industriel	107 000	2,8
Maintenance, mécanique	454 000	12,0
<b>Recherche et développement</b>	<b>365 000</b>	<b>9,4</b>
Recherche en industrie	241 000	6,4
Recherche publique	114 000	3,0
<b>Transports</b>	<b>752 000</b>	<b>19,8</b>
Conduite	532 000	14,0
Logistique	219 000	5,8
<b>Autres</b>	<b>305 000</b>	<b>8,0</b>
Commerce, achats	117 000	3,1
Tourisme, animation	188 000	5,0
<b>Ensemble des professions verdissantes</b>	<b>1 793 000</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble des professions</b>	<b>27 636 000</b>	<b>-</b>

Champ : actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant en France entière.  
- © Source : Insee, recensement de la population 2018. Traitements : SDES, 2021.

Note : les effectifs sont arrondis au millier près. La somme de chaque domaine est ainsi différente de l'emploi total arrondi. Les métiers de l'agriculture et de la sylviculture ne comprennent que les ingénieurs, cadres et techniciens d'étude, de conseil, d'exploitation et de contrôle, ainsi que les contremaîtres ou agents d'encadrement. Une large partie des métiers de la production agricole (non-salariés notamment) ne sont donc pas intégrés à ce stade, même si ces métiers sont concernés par l'évolution des pratiques en lien avec la transition écologique

Le fonctionnement actuel de l'économie et de ses institutions n'est pas compatible avec le changement radical du modèle d'entreprises rendu nécessaire par le bouleversement climatique. La transition écologique et industrielle doit être portée par une action volontariste de long terme adossée à des mesures d'urgence. La prise en compte des émissions globales dans les commandes publiques est un outil facile à mettre en place qui permettrait de favoriser la sobriété et les entreprises de proximité. Elle pourrait être complétée par le guidage des consommateurs vers des produits plus vertueux à partir de la production d'une information sur le contenu en carbone des biens de consommation qui prendrait en compte les émissions générées tout au long de leur cycle de vie. Enfin, la révision des accords internationaux de libre-échange doit être rapidement réalisée à l'aune de critères tels que l'empreinte carbone et les émissions importées. Enfin, le système d'aides aux entreprises doit être remis à plat pour que tout soutien apporté soit assorti d'investissements des bénéficiaires dans la réduction de leur impact environnemental.

Nadine Levratto, le 25 août 2022

## Notes

[1] Nesta (L.), « Désindustrialisation ou mutation industrielle ? », Économie et statistique, 438-440, 2010.

[2] Roustan (M.), La désindustrialisation du territoire : mythe ou réalité ?, Rapport d'information à l'Assemblée nationale, n°1625 (XIIe législature), mai 2004.